

# AMNESTY INTERNATIONAL

## Déclaration publique

Index AI : EUR 68/002/2007 (Public)  
Bulletin n° : 023  
ÉFAI  
1<sup>er</sup> février 2007

## **Slovénie. Amnesty International condamne le retour forcé en Allemagne de personnes « effacées »**

Amnesty International condamne le retour forcé en Allemagne, le 1<sup>er</sup> février 2007, d'Ali Berisha, une personne « effacée », avec sa femme Mahi et leur cinq enfants. En Allemagne, ces personnes risqueraient d'être envoyées au Kosovo. Là, en tant que membres des communautés Rom/Ashkali/Égyptienne, étant données les incertitudes actuelles sur le statut définitif du Kosovo et l'accroissement récent des tensions ethniques, ces personnes risqueraient de subir des agressions à caractère ethnique.

Amnesty International constate avec inquiétude que les autorités slovènes n'ont pas restitué rétroactivement le statut de résident permanent aux personnes « effacées » en 1992 et, dans ce cas précis, ont expulsé de Slovénie l'une de ces personnes avec sa famille.

Ali Berisha est né en ex-Yougoslavie, au Kosovo. Il a été enregistré comme résident permanent dans la ville de Maribor, en actuelle Slovénie, de 1987 à 1992. En 1992, Ali Berisha était l'une des 18 305 personnes « effacées » (illégalement radiées du registre slovène des résidents permanents) et a donc été privé de ses droits de résident permanent, notamment son droit à avoir accès aux soins médicaux, à son travail, et à la sécurité sociale.

Après cet « effacement », Ali Berisha a été forcé de quitter la Slovénie en 1993. Il y est volontairement retourné en septembre 2005, et vit depuis avec sa famille dans un centre d'accueil pour demandeurs d'asile, à Ljubljana.

Amnesty International renouvelle son appel aux autorités slovènes pour qu'elles restituent rétroactivement le statut de résident permanent aux personnes « effacées » en 1992, et qu'elles leur fournissent d'autres formes de réparation, notamment des compensations.

Amnesty International demande également aux autorités allemandes de ne pas expulser Ali Berisha et sa famille au Kosovo, où ils risqueraient de subir des agressions à caractère ethnique.

### **Contexte**

Après son « effacement », Ali Berisha a été expulsé de Slovénie en Albanie, sans raison apparente. Les autorités albanaises l'ont renvoyé en Slovénie. Ali Berisha a par la suite déménagé en Allemagne, où il a demandé l'asile. En Allemagne, il a rencontré sa femme Mahi Berisha (également née dans l'actuel Kosovo) et a eu quatre enfants, nés en Allemagne après 1997. Un autre enfant est né en Slovénie, en

2006. La demande d'asile d'Ali Berisha a été rejetée par les autorités allemandes et en 2005, celles-ci l'ont informé qu'il serait expulsé au Kosovo, où il est né.

En septembre 2005, Ali Berisha et sa famille sont revenus volontairement en Slovénie, pour échapper à l'expulsion vers le Kosovo. Après son retour en Slovénie, le ministère de l'Intérieur slovène a ordonné l'expulsion d'Ali Berisha et sa famille vers l'Allemagne. En novembre 2005, Amnesty International a exhorté les autorités slovènes à ne pas expulser Ali Berisha et sa famille vers l'Allemagne.

Pour de plus amples informations sur les personnes « effacées », veuillez consulter :

*Slovenia: The 'erased' - Briefing to the UN Committee on Economic, Social and Cultural Rights*, (index AI : EUR 68/002/2005) <http://web.amnesty.org/library/index/engeur680022005>